

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

Présents : Marc PELARDY, Kamel YAHIAOUI, Lionel CHARLES, Elisabeth MARINO, Marie-France ROCHETTE, Stéphanie JOANDEL, Norbert DUCHEZ, Anthony MURE, Guillaume CHAZAL

Excusés : Henri PASCAL

Secrétaire de séance : Stéphanie JOANDEL

1 Délibération temps de travail 1607 h

M le maire informe le conseil municipal qu'une délibération doit être prise pour acter le temps de travail des employés communaux à 1607 h soit 35 h pour un temps plein. Il s'agit simplement d'une régularisation car les employés sont déjà en règle vis-à-vis de cette loi.

→ Le conseil municipal acte cette délibération

2 Délibération limitation exonération taxe foncière »

M le Maire informe le conseil municipal que l'Etat va à partir de 2022 exonérer de taxes foncières bâties toutes les nouvelles constructions pendant 2 ans. Les communes qui avaient déjà délibéré pour cette exonération, il y a plusieurs années, ont le choix de modifier le taux d'exonération de cette taxe de 40 à 90 %.

→ Après discussion, Le conseil municipal décide de maintenir le taux d'exonération à 100% pendant les deux premières années après la construction.

3 Discussion concernant le contrat de Ghislaine ROBERT :

M Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de Ghislaine ROBERT se termine le 26 octobre. Il expose au conseil les deux possibilités :

- Soit de renouveler son contrat en Parcours Emploi Compétence pendant 6 mois
- Soit de la nommer « stagiaire » tout de suite.

→ Le conseil décide de renouveler son contrat en Parcours Emploi Compétence pendant 6 mois

→ Le conseil décide également de créer un poste d'ATSEM de 17h30 annuel.

4 Repas ou colis pour les aînés :

Le Repas des aînés aura lieu le samedi 18 décembre. Le conjoint qui n'a pas 70 ans payera son repas. Les personnes qui ne pourront pas venir se verront remettre un colis.

5 Local BERINGER :

Le compromis de vente est en cours de réalisation.

6 Questions diverses

M. Le Maire fait un point sur les travaux de l'école : le montant du marché s'élevait à 114500 € HT et le cout final des travaux est de 132000 € HT

Le sol de la classe des grands sera changé pendant les vacances de la Toussaint.